BRETAGNE RÉUNIE
BREIZH UNVAN

BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité n°100 - Journal de l'association - Novembre 2021

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

bretagnereunie.bzh

Page 10
Pajenn 10

Berrdaolenn - Sommaire

Édito Pajenn 2
BR rempart contre le torpillage Pajenn 3
Savoir dire non Pajenn 4
Témoignage de Jean Boidron Pajenn 6
Nouveau Gwenn ha Du nantais Pajenn 7
CU : un livre d'histoire à refermer Pajenn 8
Suite du manifeste contre la fusion Pajenn 9
Histoire d'un mur Pajenn 10
Intérêts LA-Bretagne Pajenn 12
Les CL en action Pajenn 13
Du gallo dans mon CU Pajenn 14
BR et les réseaux sociaux Pajenn 14
Transmission du CL de Lorient Pajenn 15
Implantation Gwenn ha Du Pajenn 15
BR et langues bretonnes Pajenn 15
Bravo/Haro Pajenn 16

Bretagne Réunie rempart contre le torpillage politicien de la réunification

Les maires de Brest, Nantes et Rennes et d'autres élus de partis hexagonaux tous opposés à la réunification demandent un référendum. Ils font ainsi du référendum un but en lui-même, ceci au nom de la démocratie.

Alors revenons un peu sur ces dernières années pour mieux comprendre ce qui se trame.

Après les départements de 1790 où il fallait segmenter pour mieux soumettre, en 2015 d'immenses régions pour mieux diluer.

Lors du dernier redécoupage en 2015 sous la présidence Hollande, le pouvoir n'a pas demandé l'avis des citoyens. Pire, l'exécutif a, une fois de plus, considéré les deux chambres comme de simples chambres d'enregistrement que l'on méprise lorsque le vote ne va pas dans le sens du président et de son gouvernement.

Ainsi, le Sénat qui avait recalé ce redécoupage, fut ignoré. Le président-monarque, tout puissant selon la constitution de 1958, le fit avaliser en procédure accélérée par l'Assemblée nationale en 3e lecture, en y glissant une clause d'option pour les départements qui voudraient rejoindre une autre région.

Le député du Val de Marne, Roger-Gérard Schwartzenberg (1), avait qualifié cette clause irréalisable et d'irréaliste, dès lors qu'elle nécessitait trois votes à la majorité des 2/3 du Conseil départemental et de chacun des conseils régionaux (celui de départ et celui d'accueil). De plus, s'ajoute la condition supplémentaire des 10 % électeurs du département concerné qui doivent en faire la demande.

Le contexte a changé, Bretagne Réunie s'adapte

Pourtant, Bretagne Réunie a relevé le défi par la pétition des 105 000 électeurs.

Chacun a vu comment le bien nommé Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique a renvoyé le bébé au gouvernement de l'État « souverain ».

Pour rappel, le texte de la pétition :

« Je demande, en application des articles L. 1112-15, *L. 1112-16 et suivants du Code général des collectivités territoriales, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE, de l'organisation d'une consultation des électeurs de ce département sur la délibération à prendre par ladite assemblée visant à la modification des limites régionales, en incluant le département de la Loire-Atlantique dans le territoire de la région Bretagne.* »

Bretagne Réunie s'est adaptée à l'époque au contexte législatif et à la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ».

En cette année 2021, des élus au service de leurs partis hexagonaux voudraient nous faire croire que le responsable serait le président Macron.

Nous voulons par ce résumé des faits démontrer une fois de plus que le responsable est bien le président PS de l'époque du CD 44, Philippe Grosvalet.

Bretagne Réunie est une association apartisane et nous ne défendons aucun parti politique mais nous refusons d'être entraînés dans des calculs politiciens où l'on voudrait nous faire oublier les responsabilités des uns et des autres.

Nous sommes la démocratie

Le cynisme de ces politiciens est de vouloir aujourd'hui nous donner, à nous, militants bretons, des leçons de démocratie.

En effet, ils nous disent que si nous ne voulons pas de référendum c'est que nous ne sommes pas des démocrates.

C'est insupportable et révoltant.

Peu importe d'ailleurs que ce soit une consultation, une consultation décisionnelle ou son synonyme un référendum, il faudrait faire voter. C'est devenu leur objectif, eux qui sont contre la réunification.

Mais voilà, la dynamique positive de la pétition qui aurait permis une consultation dans de bonnes conditions est terminée.

Aujourd'hui trop de « grands élus », en recherche de postes ministériels, engagés dans leur plan de carrière ou tout simplement idéologiquement hostiles à une Bretagne forte, agiraient avec la complicité de très nombreux médias pour empêcher un vote favorable.

Quel poids aurions-nous dans ces conditions pour que les électeurs aient une information équilibrée ?

Et puis, clairement nous n'avons pas de leçons de démocratie à recevoir alors que cette république a démontré avec son système étatique autoritaire sa volonté de tuer notre langue.

Pour qui connaît un peu notre histoire bretonne, ce sont des générations et des générations de Bretons qui ont subi une politique d'assimilation forcée, d'appauvrissement de notre pays et de perte de notre âme. Ce sont des décennies de négation de notre bretonnitude en Pays Nantais depuis que la Bretagne a été divisée autoritairement entre deux régions administratives ou régions d'État.

Quand une politique est liberticide et que des lois sont iniques, notre devoir est de nous y opposer.

Imagine-t-on une seconde les blancs reprocher à Nelson Mandela de ne pas avoir été un démocrate parce qu'il n'y a pas eu de référendum ou de consultation pour faire cesser l'apartheid ?

En Afrique du Sud, c'est en effet le parlement qui a aboli les lois d'apartheid.

Il est dangereux de mépriser la démocratie représentative. On sait trop bien quels sont les mouvements de pensées extrémistes qui méprisent les parlements. Aux deux extrêmes, on nous parle d'assemblées citoyennes, de grandes messes populaires. On sait trop bien comment cela finit. Car dans toute assemblée il y a une tribune… où siègent les tribuns !

Nous sommes confrontés à une violence politique

La violence politique que nous subissons nécessite une réparation rapide au nom de la démocratie, valeur universelle.

La France étatique devrait être condamnée par les instances internationales pour ce qu'elle nous fait subir. Que ce soit au niveau de l'Union Européenne ou de l'ONU, les textes sont nombreux qui protègent les minorités nationales, qui stipulent que les États ne doivent pas nier l'identité de territoires et de leurs populations.

Nous sommes, nous Bretons du Pays Nantais, dans ce cas de figure.

Nous savons aussi que cette Bretagne éclatée a été faite par l'État pour l'affaiblir.

Ne nous cachons pas derrière des termes comme jacobinisme, centralisme ce qui revient à parler d'un mauvais rhume alors que c'est une mauvaise leucémie qui nous est inoculée.

Suprémacisme français et banalisation de notre combat

Il y a un suprémacisme français comme il y a eu un suprémacisme blanc en Afrique du Sud.

Langue et culture françaises dites « supérieures », « devoir » d'assimilation, d'unification, d'uniformisation, d'indivisibilité qui amènent à une politique étatique d'esprit totalitaire et à des guerres passées génocidaires comme au Vietnam ou en Algérie au siècle passé.

Nous sommes confrontés à une stratégie de banalisation de la réunification, pour en faire une affaire de dominos départementaux à assembler de telle ou telle façon, pour en faire une affaire administrative et, au final comme l'a dit un élu de Nantes, conclure par une consultation qui, si elle est négative pour la réunification, « et bien le sujet sera clos ».

Pour ces élus, la Loire-Atlantique séparée du reste de la Bretagne n'est qu'un « sujet », un « dossier », pas une revendication démocratique légitime d'un peuple méprisé.

Décidément nous n'avons pas les mêmes… références.

Oui, à Bretagne Réunie nous exigeons la démocratie.

Au Président, au Gouvernement, au Sénat, à la Chambre des députés et aux élus des collectivités de réparer cette violence politique contre notre communauté humaine de femmes et d'hommes qui forment le peuple breton.

Une loi doit réparer cette injustice.

Bretagne Réunie agit pour cela.

(1) Roger-Gérard Schwartzenberg, professeur agrégé de Droit, spécialiste de Sciences politiques et de Droit constitutionnel peu suspect d'irrédentisme breton, après avoir déclaré que la réunification de la Bretagne était une évidence, comme celle de la Normandie.

Savoir dire non à l'engagement d'obéissance absolue !

Suite à la promulgation de la loi contre les séparatismes en date du 24 août 2021, qui subordonne l'octroi des subventions aux associations à la signature d'un « contrat d'engagement républicain », nous sommes en attente du décret en Conseil d'État qui doit fixer le contenu des obligations à souscrire.

Or le projet de décret actuel, tel qu'il a été soumis au débat public, ne peut être signé en l'état, en ce qu'il comporte un point 6 qui contient l'obligation de renoncer à « revendiquer sa soustraction aux lois de la République, sous quelque motif que ce soit ».

Cette obligation ne saurait être prise à la légère. Elle fixe une obligation d'obéissance absolue au Pouvoir, que l'on aurait crue digne d'un gouvernement totalitaire parvenu aux affaires. Or, c'est un gouvernement de la Ve République qui l'a concoctée, sous couvert de lutte contre l'islamisme.

Cette obligation, que l'on entend nous voir souscrire, est contraire à l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui affirme le droit à la résistance contre toutes les formes d'oppression. La résistance est l'unique manière de freiner l'évolution vers les formes totalitaires de gouvernement et nul ne saurait contraindre le peuple à y renoncer.

Comment, dans ces conditions, revendiquer encore l'existence du peuple breton alors même que « l'unicité du peuple français » soit la négation des peuples minoritaires, figure dans la tradition républicaine, au plus haut niveau des normes en vigueur ?

Signer cet engagement reviendrait à nier l'existence du peuple breton dans l'espoir de pouvoir défendre sa culture. Où est la cohérence ?

Signer cet engagement reviendrait à renoncer à pratiquer l'immersion linguistique et à le revendiquer, ce que nous faisons actuellement, puisque cette pédagogie est désormais contraire aux lois de la République, selon le Conseil constitutionnel. On en dirait autant des signes diacritiques et de toutes nos revendications légitimes.

Signer cet engagement nous conduirait à renoncer à affirmer que la Loire-Atlantique est bretonne, au mépris du découpage territorial actuel qui la situe dans la région dite des PDL (Pays de la Loire).

Nous ne pouvons pas renoncer à nos libertés, à nos droits fondamentaux, comme à la sauvegarde de nos langues, à l'unité de notre territoire.

Nous connaissons aujourd'hui un véritable glissement du Pouvoir vers l'autoritarisme. Ce glissement est la dérive d'une République construite sur le dogme de l'inexistence des peuples, sur la certitude de la supériorité de la culture et de la langue française, et sur le libre droit de coloniser et d'assimiler tous les peuples inférieurs. L'âme de le République française se situe de ce côté-là.

Ceux qui exercent aujourd'hui le Pouvoir, soit la technocratie parisienne aidée de ses relais locaux, se servent de ce repoussoir pour faire reculer nos libertés. Ils nous font ce chantage odieux : Soit vous êtes avec la République, soit vous être contre. Mais de quelle république parlons-nous ? La République devient le lieu d'expression du nationalisme français le plus odieux.

Le « contrat d'engagement républicain » gênera moins les islamistes qui disposent de relais efficaces à l'étranger, que les minorités nationales dont les langues et cultures dépendent fortement des subventions. Nous sommes toujours au final, les principales victimes du système. Souvenons-nous de la loi Toubon.

Il reviendra aux collectivités locales de se positionner sur l'allocation de subventions aux associations qui estimeront ne pas pouvoir signer.

La démocratie repose sur nos épaules, aujourd'hui. Elle demande un peu de lucidité et de courage.

Il y en aura bien sûr qui protesteront en vous disant que ce n'est pas si grave, que la signature n'engage pas à grand-chose et que ce n'est pas si important....

Nous répondrons que la politique consistant à s'engager à l'obéissance absolue pour qui veut défendre ses libertés est une hérésie. Elle n'inspire pas le respect.

On ne peut exclure, d'ailleurs, que le projet de décret soit amendé dans le bon sens suite à la pression qui viendra de la base.

CASSE-TÊTE

85, 72, 53, 49, 44 correspondent aux numéros des plaques d'immatriculation des départements des Pays de la Loire.

Ces 5 départements ont-ils réellement quelque chose en commun ?

Quelle peut être la cohérence qui relie cet assemblage hétéroclite ?

"Je trouve même que les Pays de la Loire sont l'un des meilleurs modèles parmi l'ensemble des régions françaises, justement à cause de sa cohérence"

Hervé LE BRAS

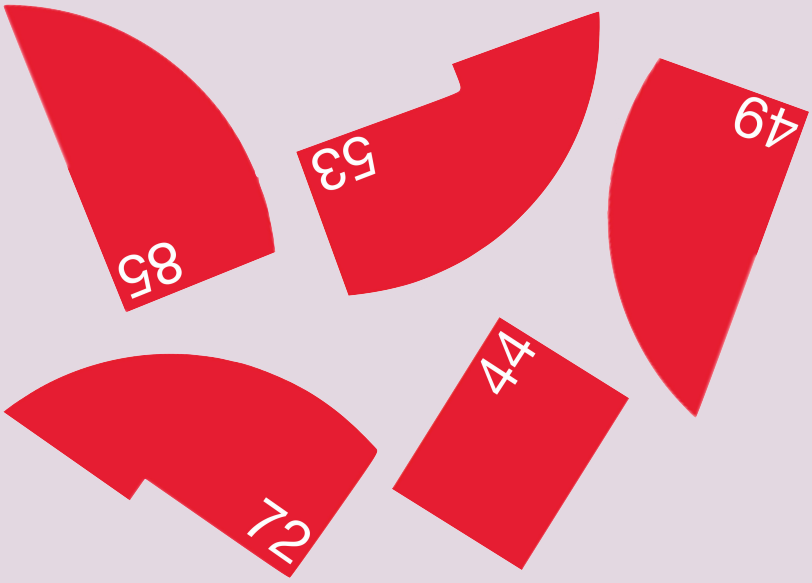

Témoignage de Jean Boidron

Je suis un migrant...

Je ne suis pas né Breton mais Angevin. Et je tiens à ces racines faites par le temps. Mes souvenirs du Grand Fleuve qui coulait en bas des vignes de mes grands-parents. Traverser la frontière était si simple que mes propres ancêtres y trafiquaient le sel entre pays de grande et petite gabelle. Cet impôt sur l'or blanc. Sur la vie sans doute aussi.

Je le suis devenu par simple citoyenneté. Être citoyen là où je vivais. Non pas un droit du sang ou du sol. Non pas de ces gens qui parlent sans rien en savoir du "grand remplacement". Qui se replient sur eux-mêmes sur les théories d'une Europe chrétienne blanche qui est aussi musulmane et juive, ou d'un Peuple français inventée par la Terreur de ladite République. Qui est aujourd'hui devenue un simple terrain de jeu de la Finance.

Je suis bien un migrant quelque part et tout autre humain qui souhaite être Breton, Français ou autre, faire partie intégrante d'une communauté de vie en a le droit car chacun d'entre nous est d'abord un migrant. Quelles que soient ses origines. Citoyens du Monde... Quelle que soit sa couleur de peau. La mienne, des Mauges, est déjà un peu bronzée.

Qu'est-ce qu'un pays ?

La Bretagne elle-même est une terre de migrations. Pas plus fier d'être Breton que Kabyle, Yamomami ou Bochiman/San qui cliquent de la langue pour affiner leur langage. Des mélanges depuis la nuit des temps. De l'Armorique ancienne depuis l'arrivée des Celtes se mêlant aux populations néolithiques, c'est un creuset de mélanges et de fusions que ce Pays. Mais qu'est-ce qu'un Pays ? Peut-être simplement un territoire géographiquement cohérent pour que s'y mêlent des solidarités d'existence. C'est le propre de tout pays que d'intégrer chacun qui veut y prendre part. Tous nos Péresse, nos Noguès, nos Vighetti, nos Pianezza sont espagnols ou italiens. Comme les Hidalgo, Nuñez ou Sarkozy dont le nom hongrois signifie "tas de boue" du nom du village d'origine de sa famille... Et tous citoyens de cette Terre avant tout. Tous nos "ventres à choux" en regard d'après le Marais Breton sont nos frères humains. De longue date.

Nantais dès l'âge de 4 ans j'y ai grandi. Simplement parce que la vie m'a fait passer de l'autre bord comme tout autre "migrant"... Je suis arrivé à Redon pour le travail il y a plus de 35 ans et j'y suis devenu Redonnais. Avec plaisir. Enseignant de Lettres, d'histoire, de breton et de gallo. Et d'histoires, de conte et de théâtre. De parole qui vient d'en bas et non de discours imposés. De l'autre bord d'une nouvelle ligne de démarcation. Longtemps bien plus imperméable.

Une frontière : une limite perméable

Je suis d'une famille de faux sauniers juste au bord de ladite "frontière" ancienne... Un lieu, Ingrandes. Un mot gaulois qui signifie frontière. Je suis de là et je sais ce qu'est une "frontière". Une limite avant tout perméable. Je définis ces lignes de partage comme une peau sensible où l'autre est identifié et capable d'amour.

La pierre d'Erispoe, successeur de Nominoë, au milieu du village, marque la limite depuis plus de 1500 ans et on voudrait gommer l'Histoire. Je ne sais même plus si elle existe encore, cette pierre. Preuve gênante pour un État colonial qui préfère effacer les mémoires que d'être le simple reflet des peuples qui le composent.

Peut-on refaire l'histoire d'un simple trait de crayon ? Demandez à l'Afrique où on s'entretue pour des états factices. Les territoires se sont forgés au fil des siècles. Les peuples mélangés avec. Par la géographie. Mon village n'est plus qu'un fantôme gommé par cette région factice des Pays de Loire. Même plus un commerce. On a effacé ma propre mémoire. Et même le cours des fleuves humains.

Un combat essentiel

Qui peut me dire si la Loire passe au Mans, à Laval ou à La Roche sur Yon. Je ne crois pas... la Loire je la connais mieux qu'eux car je m'y suis baigné enfant. On a même usurpé la Loire... Tout cela n'est qu'un couloir centralisateur qui vide nos forces. "Paris nous pompe..." Réinventer cet espace de Gaulois réfractaires très anarchistes pour qui n'en connaît rien. Qui n'avaient pas construit d'état centralisateur mais bien un maillage d'échanges équitables.

Pour certains ces combats sont dérisoires. Pourtant ils sont essentiels. On concentre du monde entre métropoles de richesses contre pauvretés en oubliant toute la frange autour. Ce n'est pas le monde que je souhaite mais bien cet équilibre entre pôles urbains et zones rurales et vivantes. 50 % des Bretons vivent encore dans la brousse.

Et c'est une richesse qui n'est pas cotée en Bourse...

Car l'identité collective est un ciment de citoyenneté. De forces partagées ensemble. Pour le bien commun. Et non pas un repli communautariste ou nationaliste à la française, pas de "Breizh über alles" ou de "Ein Land, ein Schprach, ein Fürher". Un Micron de la Marine... Un blanchisseur de cuir, un mégissier qui en catalan se dire Blanquer. Ce sont nos différences qui gênent cette identité numérique hors sol qui ne correspond plus à aucune réalité. Un outil de domination. Nous aimons nos différences et même de langue vernaculaire de village à village. La Culture reste avant tout le partage des jardins candides pour les grands fricots grands soirs hebdomadaires... Si simple et humain.

Réinventons cet autre Monde qui nous vient de longues expériences.

"Bretagne est Univers" disait le poète Saint-Pol Roux.

Et faisons de ce "Finistère" ce qu'il a toujours été : une porte ouverte sur le Monde et le partage.

Au cœur du vignoble nantais, un nouveau Gwenn ha Du

En embregerezh Koro un devezh mat evit lakaat ar Gwenn ha Du. E Kerravaot war Marzoù Breizh.

Gwenn Ha Du hissé à la société Koro à La Remaudière, aux Marches de Bretagne.

La Remaudière est une commune du Pays du vignoble nantais qui longe la rivière Divatte sur 10 km.

Cette rivière forme la frontière entre la Bretagne et la France depuis plus de 10 siècles.

Toutes les communes sur la rive droite sont d'Anjou, département du Maine et Loire.

Un cas particulier avec la commune voisine de la Boissière du Doré qui eut un statut particulier pendant 150 ans en étant à la fois d'Anjou et de Bretagne.

A la départementalisation en 1790 cette paroisse-commune décida de rejoindre la Loire Inférieure, actuelle Loire-Atlantique.

C'est pourquoi tout en étant à l'Est du cours d'eau elle est de Bretagne.

L'entrepôt de la société Coraud domine le bourg de la Remaudière et offre une vue sur Landemont, commune d'Anjou.

Alan-Erwan Coraud fut maire de la Remaudière de 2008 à 2014 et durant son mandat la mairie fut pavoisée avec le Gwenn ha Du. Ceci après un vote favorable du conseil municipal qui vota également un vœu en faveur de la réunification.

Un Gwenn ha Du de 6 m²[22]

Aujourd'hui président de sa société Alan et son épouse Luce ont décidé de marquer l'appartenance bretonne de leur commune et par-delà de tout le vignoble nantais en installant un mât de 12 m et un Gwenn ha Du de 6 m².

On compte une trentaine de Gwenn ha Du dans le vignoble.

Des mâts posés par des vignerons avec l'aide de Bretagne Réunie mais aussi grâce à des initiatives privées de particuliers qui l'implantent dans leurs jardins. Comme pour le Pays de Retz également au sud de la Loire, c'est une affirmation forte de notre identité bretonne qu'aucune politique étatique agressive et négationniste ne pourra faire disparaître. Les Nantais – dans le sens habitants du Pays Nantais, plus pays de Bretagne – ayant démontré leur forte résilience malgré la propagande à l'école, dans les médias et par la région artificielle dite des PDL (Pays de Loire), visant à imposer une identité de substitution.

Le Courrier de l'Unité : un livre d'histoire à refermer au plus vite

Le centième numéro du Courrier de l'Unité est publié en novembre 2021. C'est une publication trimestrielle qui relate depuis un quart de siècle un combat spécifique afin que la Loire-Atlantique soit intégrée dans la région administrative de Bretagne. Ce combat a commencé dès le 1er juillet 1941 par une manifestation organisée par Michel Noury le lendemain de la publication du décret de partition, et n'a jamais cessé depuis. Pendant 80 ans, des Bretons ont montré leur détermination à préserver leur identité sur l'intégralité du territoire de la Bretagne. La longue durée de ce combat est un fait historique.

Le Courrier de l'Unité a relaté les nombreuses manifestations qui ont rassemblé des milliers de personnes et beaucoup d'autres actions : *alerte à la ligériose en 2007, fresque humaine en 2010, édition de l'autocollant 44 Bzh* à apposer sur les plaques d'immatriculation, la présence massive *du drapeau breton sur les bords des routes de Loire-Atlantique empruntées par le tour de France cycliste* en 2015, l'opération *war ar pont* lancée en 2015 pour rappeler aux automobilistes la revendication, l'opération la *Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne* lancée en 2018 qui consiste à mettre bien en vue la drapeau breton dans toutes les communes de ce département. Le Courrier de l'Unité a publié les argumentaires qui justifient la réunification et les sondages réalisés et qui sont tous favorables à la réunification.

Quand une loi donne la possibilité d'organiser une consultation populaire à condition de réunir la signature de 10 % des électeurs de la collectivité concernée c'est le Courrier de l'Unité qui annonce que la condition est remplie. Bretagne Réunie, qui a organisé la collecte des signatures, a réussi ce que personne d'autre n'a fait jusqu'à présent. Des arguments avancés par des conseillers départementaux pour refuser la consultation populaire étaient bien faibles et certains étaient ridicules, tel celui qui affirmait que « *l'identité bretonne de la Loire-Atlantique pouvait se passer d'un territoire puisque le beurre salé se trouve partout, y compris en Corse* ». Le Courrier de l'Unité, et lui seul, les a publiés pour montrer la maltraitance et le déni de démocratie dont la Bretagne est victime.

Le titre d'un prochain CU...

Le Courrier de l'Unité a eu le plaisir d'annoncer quelques succès quand l'unité judiciaire de la Bretagne a été maintenue et lorsque l'UNESCO a déclaré que le château des Ducs de Bretagne et le vignoble nantais ne faisaient pas partie du Val de Loire. Le Courrier de l'Unité est la publication qui a le plus et le mieux rendu compte de l'action en faveur de la réunification. La collection de ses numéros constitue un document historique.

Qui va gagner ? Le peuple ou les élus qui refusent de satisfaire une demande exprimée par deux personnes sur trois en moyenne. Espérons que le peuple gagnera et que le titre d'un prochain Courrier de l'Unité sera LA BRETAGNE EST RÉUNIFIÉE. Le livre de l'histoire de la réunification de la Bretagne pourra alors être refermé.

BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 rue Arsène Leloup, BP 49032, 44090 Nantes cedex1
Directeur de publication : Alan CORAUD
Rédacteur en chef : Paul LORET
Comité de rédaction : Jean-Yves BEAUDOUIN, Jean-Marc BRIAND, Dider LEFEBVRE, Anne MERRIEN, Levenez et Jean-François MORVAN, Dominig YVON
Crédit photographique : Bretagne Réunie
Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution
Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh - www.bretagnereunie.bzh
Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex
Imprimé en Bretagne

3. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CALAMITEUX GRAND OUEST

Et la capitale alors ? Nantes ne pourrait prendre toute la part du gâteau, à l'instar de Bordeaux ou de Toulouse, sinon Rennes ne ferait pas la promotion du grand ouest. Nantes resterait le prestigieux chef-lieu préfectoral où se concentreraient tous les services déconcentrés de l'État. Seul le nom de Nantes apparaîtrait sur la carte des régions, même si Rennes était le siège du Conseil régional avec son hôtel de région, sa présidence, ses services centraux et les réunions de sa commission permanente, à l'image de ce qui s'est fait entre Rouen et Caen, lors de la réunification de la Normandie. Pour que ce soit plus équitable, quelques directions régionales d'État échoiraient à Rennes, comme par exemple le rectorat d'Académie, mais il vaudrait mieux, comme en Bourgogne-Franche-Comté, répartir à la fois les services déconcentrés de l'État et les directions de services du Conseil régional : cela éviterait que la préfecture « jacobine » ne s'oppose à sa rivale « girondine ». D'ailleurs, on peut avantageusement remarquer que cet aggiornamento sera le même en cas de réunification B5... Certes les élu(e)s nantai(se)s ont renié la Bretagne pendant des décennies, mais Rennes n'a pas été une capitale très convaincante non plus (mission impossible : comment célébrer la Bretagne sans parler du pays nantais ?) et l'arrivée de la LGV n'a rien arrangé, faisant de Rennes une banlieue de Paris, qui est plus proche que Brest désormais.

En cas de fusion B4+PdlL, si tout est concentré à Nantes et à Rennes, les quatre départements non bretons ne s'y retrouveraient pas du tout

La prétendue double identité de Nantes, mi-bretonne, mi-pseudo-ligérienne n'abuserait plus personne, car le rapport de forces changerait avec l'arrivée des quatre autres départements bretons : la Loire-Atlantique ne serait plus un département breton esseulé dans des PDL niant sa bretonnité. Pour contrecarrer cette prédominance bretonne sur le grand ouest, la ville du Mans, par exemple, réclamerait des directions régionales d'État ou des directions de services de la collectivité régionale. Alors Brest en obtiendrait aussi par rééquilibrage ouest/est. Cela expliquerait-il l'adhésion de Brest à la fusion au moment de la réforme territoriale de 2014 ? Pourtant, en cas de réunification B5, des villes de la pointe bretonne pourront pareillement obtenir une partie des directions administratives.

Les assemblées plénières annuelles seraient réparties entre plusieurs villes, dont une au moins non bretonne. On imagine difficilement Rennes toutes les accueillir, à moins que cette ville ne s'engage sur la voie de la débretonnisation, voie déjà ouverte par Nantes. L'identité du Président ou de la Présidente du Conseil régional devrait fédérer cette région improbable, charge que les élites nantaises imaginent sans doute dévolue à un(e) Nantais(e) ! Comme la population des cinq départements bretons représente plus des deux tiers de celle du grand ouest, il en serait de même au niveau de la représentation à l'Assemblée régionale. Si les Breton(ne)s faisaient bloc, les non-Breton(ne)s risqueraient d'avoir du vague à l'âme, au point de souhaiter quitter leur statut minoritaire en rejoignant une autre région. Bien sûr, les Breton(ne)s seraient critiqué(e)s pour leur entre-soi, mais c'est ce projet de grand ouest qui est délétère. Ce bloc breton n'est pas une vue de l'esprit : tandis que deux députés vendéens, une députée de la Mayenne et une députée de la Sarthe n'ont pas hésité à saisir le Conseil constitutionnel au sujet de la loi Molac, cela n'a été le cas que d'un seul député – un de trop évidemment ! - des cinq départements bretons : un suppléant trop novice pour avoir acquis un minimum de sens politique (voilà comment un élu du Modem mit en péril le grand œuvre de F. Bayrou).

Comme en Alsace, l'engloutissement dans le grand machin impulserait une réaction de défense identitaire

Rennes et Nantes ne pourraient pas alors mettre leur bretonnité sous le boisseau. L'exemple alsacien (qui n'en est surtout pas un !) servirait de modèle pour une B5 dans le grand ouest, chargée du « culturel historique breton ». Dans le Grand-Est, la capitale Strasbourg se trouve aussi dans la Collectivité européenne d'Alsace dont le siège est pressenti à Colmar. De même, Nantes serait dans un tel sous-ensemble. Sauf que la B5 est bien plus grande que l'Alsace, d'où l'adjonction possible du Centre-Val de Loire, pour éviter la marginalisation périphérique des quatre départements non-bretons. Mais comment répartir alors les prérogatives dans cette longue méga-région, entre Rennes, Nantes, Brest et Orléans ?

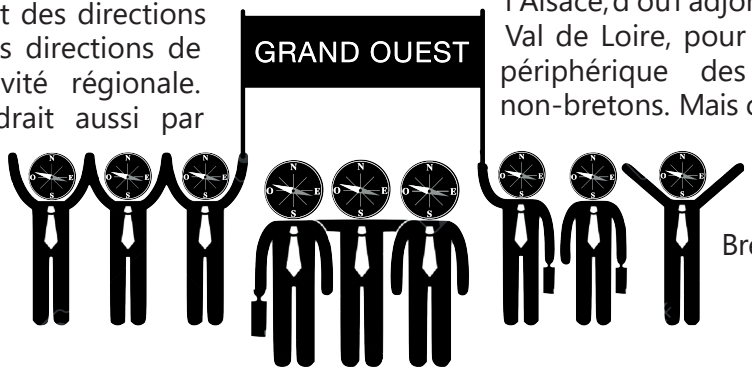

Mais qu'est-ce qu'ils ont dans la tête, ceux qui déterminent le périmètre des régions en fonction de la direction du vent ?

Histoire d'un mur

Depuis au moins deux décennies, nombreux sont les militant(e)s qui comparent la frontière administrative à un véritable mur.

Un mur élevé certes par l'idéologie d'une France hostile à toute diversité, mais aussi par une frange d'élus locaux et régionaux.

Dans la fin des années 1970, avec l'arrivée en Loire-Atlantique d'une nouvelle génération de maires, les blasons officiels herminés sont remplacés par des logos, plus moderne, mais faisant table rase du passé.

En 2009, le maire de Nantes, Jean Marc Ayrault, intervient pour supprimer la réunification proposée par le rapport Balladur, dans le cadre du projet de la réforme des collectivités territoriales.

En 2015, l'élaboration d'une nouvelle réforme territoriales digne d'un régime autocratique prive la Bretagne d'un vrai projet d'avenir, sans oublier la disparition de l'Alsace.

En 2018, la pétition initiée par Bretagne Réunie crée une véritable brèche dans ce mur qui finalement apparaît bien fragile.

Pour consolider l'édifice fissuré de toutes parts et reprendre la main sur la volonté populaire de réunification, le Président du CD44, Philippe Grosvalet jettera en pâture et pour diversion et division, l'idée d'un référendum…

Malgré les dépenses incommensurables pour maintenir ce mur, la Bretagne à cinq reste une réalité.

Le 5 juin dernier Bretagne Réunie organise donc une Festimanif à Redon, du fait que Redon Agglomération, une des composantes du pays de Redon, est une intercommunalité située dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

Écartelé entre trois départements et deux régions administratives, le PAYS DE REDON, ses élus, ses entreprises, ses associations et la société civile dans son ensemble doivent faire face à tout un ensemble de difficultés dues à ce charcutage administratif.

Alors que la cohérence territoriale est gage d'efficacité, que cette efficacité optimise la vie économique d'une région avec ses répercussions sur l'emploi et le bien-être de ses habitants, Bretagne Réunie entend, par ce choix géographique, interpeller une fois de plus, les décideurs politiques, l'administration d'État et le pouvoir central afin que rapidement la Bretagne retrouve son intégrité territoriale.

Pour répondre à ses adhérents et sympathisants, Bretagne Réunie a imaginé un scénario dans lequel le cortège serait stoppé par un « véritable » mur construit sur le pont de la Digue qui enjambe La Vilaine sachant que, ce dernier délimite la frontière entre la région administrative Bretagne et la Loire-Atlantique.

Plusieurs équipes de « maçons » se sont mis à l'ouvrage…

Le 5 juin le cortège part de « La Croix des Marins » à Redon pour rejoindre la rive de Saint-Nicolas-de-Redon avec pour projet, une réunification

- les valeurs humaines et non technocratiques ;

- les solidarités de pays ;

- le renforcement des coopérations de nos universités afin de qualifier notre jeunesse ;

- un développement industriel maîtrisé permettant aux jeunes d'opter pour un avenir régional ou local ;

- un aménagement du territoire breton équilibré entre les métropoles, les agglomérations, les villes moyennes, et nos petites communes rurales ;

- la diversité des types de développement ;

- le renforcement de l'image positive de la Bretagne par la promotion de sa culture et ses langues.

Arrivé face au mur le cortège a procédé au démantèlement de cette honteuse construction basée sur l'intolérance.

Intérêts Loire-Atlantique Bretagne

Une dynamique d'ores et déjà existante, une dynamique à conforter pour la France

Des régions claires et identifiées (Normandie, Bretagne, le Val de Loire reconnu patrimoine mondial par l'Unesco…) seront économiquement bien plus efficaces que des régions technocratiques.

La moitié des échanges logistiques entre la région des Pays de la Loire et la région Bretagne s'exercent aujourd'hui au départ du seul département de la Loire Atlantique.

Le pôle de compétitivité mondial « mer » de la région Bretagne mondial échange beaucoup avec Nantes ou Saint-Nazaire et évidemment fort peu, pour de simples raisons géographiques, avec Le Mans ou Cholet. 95 % des relations de l'autre pôle mondial de compétitivité « Images & Réseaux » s'exercent sur 5 départements. Il ne s'agit évidemment pas d'établir des murs de Berlin mais d'établir des coopérations économiques en correspondance avec l'identité des territoires.

Le Voyage à Nantes, les machines de l'île qui comme de nombreuses entreprises du tourisme – hôtels, campings – s'inscrivent dans « Destination Bretagne » afin de répondre aux réalités du marketing mais restent malgré tout handicapées par leur situation en PDL (Pays de la Loire) ce qui brouille leur image.

LA BAULE PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE – TOURISME –

Le tourisme en Loire Atlantique est déjà breton (*cf* le site « Destination Bretagne Plein Sud ») tout simplement car cela marche mieux.
La promotion d'une identité régionale ouverte et libérée est porteuse, tout simplement car cela renforce l'attractivité régionale.

De plus en plus d'entreprises demandent le label breton (c'est dans ce département qu'actuellement Produit en Bretagne progresse le plus) même si cette appellation ne peut évidemment être appliquée à tous, chaque entreprise ayant sa stratégie et son périmètre de marché.

Nantes-Saint-Nazaire : capitale économique

Nantes-Saint-Nazaire doit devenir la capitale économique et commerciale d'une région bretonne ouverte sur le monde. En lien avec Rennes (« ville d'État » selon Damette), elle doit nous projeter vers un autre univers à l'heure ou 90 % du trafic mondial de marchandises s'effectue par voie maritime. Nantes est une ville conquérante et doit afficher un fanion clair, bien loin d'un pseudo « Ouest Atlantique » (car elle est en réalité à l'est de l'Atlantique !). La cohérence des images et marques territoriales est aujourd'hui essentielle.

La Bretagne est en attente de Nantes-Saint-Nazaire, porte naturelle et évidente de la Bretagne sur le monde, pour prendre la tête d'une grande politique maritime utile à l'ensemble de la France. La France, 11 millions de km^2 de mer et qui reste les bras ballants devant cette opportunité. À Nantes-Saint-Nazaire de nous montrer le chemin.

Dans de nombreux pays, il s'opère une fertilisation des rôles entre les pouvoirs politiques et économiques (Washington-New-York, Amsterdam-Rotterdam…). Nantes, capitale économique et commerciale ? Rennes capitale administrative ?

Dans les différents sondages effectués depuis plus d'une décennie, la population de Loire-Atlantique est pour la réunification de la Bretagne à 70 %, même si les gens minimisent le bénéfice que pourrait apporter cette réalité. Il est à noter les jeunes (à partir en fait du lycée) sont bien plus favorables à l'idée régionale que leurs aînés.

Jean OLLIVRO avec la coopération de Bretagne Réunie

Après la pause des vacances d'été, les militant(e)s de Bretagne Réunie reprennent de plus belle l'ensemble de leurs activités. Pour les comités locaux intéressés, nous rappelons que du matériel est disponible : affiches, tracts, drapeaux... De nouveaux comités locaux doivent voir ou revoir le jour. Les personnes désireuses de s'impliquer en faveur de la réunification peuvent se rapprocher d'un comité de leur choix : elles y seront les bienvenues !

Des banderoles sur les ponts ici ou face au port de plaisance là

Le Conseil d'administration de l'association et les comités locaux continuent de travailler sur de nouveaux projets. Même pendant la période estivale, les opérations War Ar Pont se sont maintenues et elles retrouveront vite leur rythme de croisière.

Sollicité par le comité local de Saint-Nazaire, le comité local de Morlaix a répondu présent le dimanche 12 septembre, en déployant notre fameuse banderole « 44 en BRETAGNE » bien en face du port de plaisance de Roscoff. C'était à l'occasion du départ de l'étape Baie de Morlaix - Saint-Nazaire (via l'Irlande) de la course en solitaire organisée par le Figaro.

D'autres ont poursuivi les collages d'affiches (Brest, Vignoble...).

Bretonnisation ici et convivialité là

Le 24 septembre : Le Comité local de Châteaubriant a bretonnisé les communes de Châteaubriant et Louisfert lors de la 5e étape du "Tour de Bretagne".

En septembre : Le Comité de Saint Nazaire/Brière a organisé des "Breizh de Comptoir". Une soirée conviviale est prévue le 13 novembre à Campbon dans le 44 au Ti mat'Tavarn.

La capacité de mobilisation de chaque comité local facilite aussi le covoiturage lors de manifestations, conjointement avec d'autres associations bretonnes pour protester contre le traitement infligé à la Bretagne par le Gouvernement en matière de reconnaissance des droits culturels, linguistiques et démocratiques.

Si vous souhaitez rejoindre un des Comité locaux n'hésitez pas à prendre contact : **contact@bretagnereunie.bzh**

B

Du gallo dans mon CU

NAONT EN BËRTEGN

Coum tout l'mondd l'së ben, en Bërtègn on cawse deuz lang : le bërton é pi l'galo. E ben v'a cor eun affairr de minmm en Louèr-Atlantic bedi. Pé k'on cawseu cor bêrton y'a un p'tit caî d'temps a Ghérandd é aw bourg de Batz é pi k'on cawsë galo ayou. Cor eun marq de pu ke la Louèr-Atlantic a l'ét ben bërtonn.

De pu, lez siens ki kenesse un p'tit caï l'istoèr d' la Bërtégn deuv ben savair ke l'darnië rouai d'Bërtègn, l'përmië duc é la darnièrr duchess i tint tërtou de NAONT é ki z'avin fett de Naont lou capitale. Qhi ki vous faw de pu pour se portë-grand ke Naont é ben en Bèrtgn ? Ça s'rë awtan bobia de dir ke Pariss é pas en Franss.

Jan-Lu LAQHITAN

NANTES EN BRETAGNE

Comme chacun sait, l'on parle deux langues en Bretagne : le breton et le gallo. Et bien il y a la même chose en Loire-Atlantique voyez-vous. Car l'on parlait encore breton il y a peu de temps à Guérande et à Batz-sur-Mer et ailleurs on parlait le gallo. Encore une preuve de plus que la Loire-Atlantique est bien bretonne.

De plus, ceux qui connaissent un peu l'histoire de la Bretagne doivent bien savoir que le dernier roi de Bretagne, le premier duc, et la dernière duchesse étaient tous de NANTES et qu'ils avaient fait de Nantes leur capitale. Que vous faut-il de plus, comme preuve, que Nantes est bien en Bretagne. C'est aussi idiot que de dire que Paris n'est pas en France.

Jean-Luc LAQUITTANT

Bretagne Réunie et les réseaux sociaux

Si quelques posts sont diffusés sur Twitter, la communication de l'association sur réseau social se fait essentiellement sur la page Facebook de Bretagne Réunie.

À ce jour, 20 160 abonnés suivent nos publications. Bien évidemment, il y a bien plus de personnes touchées. C'est une progression constante. Le rythme des adhésions est fluctuant ; cet été par exemple, le nombre des abonnés a été plus important qu'en temps ordinaire. Cela tient peut-être à la disponibilité des lecteurs tout autant qu'au contenu des posts.

En ce qui concerne les publications, les sujets ayant trait à la réunification ; ou traitant de politique, culture, sports, société, mais aussi parfois humour sont un peu moins plébiscités par les lecteurs.

En revanche, ceux traitant des actions de terrain menées par Bretagne Réunie sont les plus appréciés : poses de mâts pour le Gwenn ha Du, opérations « War ar Pont », manifestations... Ce sont aussi bien sûr les plus commentés et les plus partagés. La magie du noir et blanc !

Nous continuerons donc à alimenter cette page au mieux de l'actualité et des événements concernant notre association et la réunification de la Bretagne.

https://fb.com/bretagnereunie.bzh

https://twitter.com/bretagnereunie

Iffig Cochevelou transmet la responsabilité du Comité de Lorient

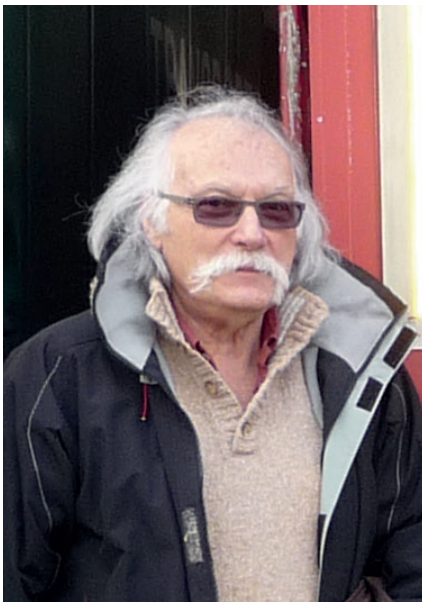

A près de 80 ans et après avoir participé à de nombreuses manifestations, tenu le stand du comité de Lorient au Festival interceltique, donné de nombreuses conférences de presse, participé à la collecte de vœux de municipalités et signatures, été war ar pont, Iffig COCHEVELOU a demandé et obtenu d'être déchargé de la responsabilité du comité du pays de Lorient qu'il assumait depuis une trentaine d'années. Iffig participera toujours avec détermination aux actions de Bretagne Réunie et dira avec sa ferme conviction que la Loire-Atlantique sera intégrée dans la région administrative de Bretagne mais en avouant qu'il ne connaît pas la date. Que cet exemple de militantisme au service de l'identité et de l'intégralité de la Bretagne soit celui d'un grand nombre de personnes afin d'obtenir la réunification le plus tôt possible et de récompenser tant d'efforts ! Merci Iffig.

Implant Gwenn ha Du

Un deuxième gwenn ha du a été levé à La Plaine-sur-Mer au domicile de Bernard L. Un troisième apparaîtra prochainement.

Le **triliv** *(comprendre : le drapeau tricolore, NDLR)* hissé il y a quelques semaines à côté de Gwenn ha du de Martial MONDAIN à Villeneuve-en-Retz a été abaissé et remplacé par le drapeau du Pays de Retz sans aucune pression. La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne gagne les esprits et le territoire. C'est tellement évident.

A bientôt pour de nouvelles photographies du Gwenn ha du flottant dans le ciel breton. Nous comptons sur l'implication de tous.

Alan AR GAL

Bretagne Réunie réaffirme son attachement aux langues bretonnes

Depuis la première édition de 2008, Bretagne Réunie soutient Ar Redadeg en courant 3 km symboliques : un km entrant en Loire-Atlantique, un km du centre-ville nantais et un km sortant de ce département breton.

Des Comités locaux apportent, eux aussi, leurs contributions en courant les km de leur choix.

En juin dernier (2021) pour Ar Redadeg 2020, Bretagne Réunie a assuré ses trois km malgré les conditions difficiles liées aux règles sanitaires.

Un grand merci aux représentants de Bretagne Réunie.

Bravo/Haro - Brav/Harao

BRAVO les écoles

https://www.the-land.bzh/developpement-economique/b5-skol-ar-sell/

Ecole B5, lancée en 2020 avec, entre autres, Alain Glon, Erik Orsenna, Jakez Bernard, Karim Boudjema, Xavier Fontanet et Aziliz Gouez : formation en 9 mois des cadres. L'autre nom de l'école est : Skoll ar Sell (école de la vision).

Transmission est bien le maître-mot de l'École B5, dont le projet est de former les leaders de demain en s'appuyant sur l'expérience des experts, cadres et dirigeants au sein du réseau breton.

ECOLE B5
Skol ar Sell
L'Ecole de la vision

Rennes School of Business qui fête ses 30 ans en fin 2021

30 YEARS RENNES SCHOOL OF BUSINESS UNFRAMED THINKING

A cette occasion, outre le Gwen ha Du présent avec 3 autres drapeaux : européen, français et celui de l'école, le Directeur Général, Thomas Froehlicher, invite dans une vidéo à participer à cet anniversaire. Une de ces vidéos est sous-titrée en breton annonçant « nous avons su amener la Bretagne à Paris » avec l'ouverture d'un campus vers la gare Saint-Lazare.

BRAVO aux éleveurs de Bretagne

Un logo qui parle de lui-même...

BRAVO Macajeux

MACAJEUX

Erwan Kerniron a créé une société : Macajeux avec un jeu sur l'histoire de la Bretagne. Son nom : Chronoludik (en vente pour l'instant sur kengo.bzh à 15,00 €/pièce).

https://www.macajeux.fr

BRAVO à la base ULM de Frossay en Loire-Atlantique

C'est cette entreprise qui a été retenue pour survoler notre Festimanif du 5 juin dernier